

## CORRESPONDANCE ET CHRONIQUE

## A propos du problème de M. Lombroso.

Bien que je n'aie assurément pas à me plaindre de la manière dont M. Sorel, dans le dernier numéro de la *Revue*, s'exprime à mon égard, à propos des idées de M. Lombroso, il me paraît nécessaire de dissiper un malentendu que son article pourrait faire naître. On croirait aisément, à le lire, que mon principal effort, au Congrès d'anthropologie criminelle de Bruxelles, a été de supprimer le Code pénal, ce qui serait quelque peu fâcheux de la part d'un homme dont la profession est de l'appliquer. J'ai dit, il est vrai, qu'à notre époque, il y a une sorte de rapport inverse entre la responsabilité civile qui s'accroît sans cesse et la responsabilité pénale qui va toujours se resserrant. Cela est incontestable; mais il ne s'ensuit pas que cette inversion puisse ni doive être jamais poussée à bout. Cette considération a été jetée en passant, et c'est à d'autres thèses que je me suis attaché. D'ailleurs, je ne me suis pas occupé, si ce n'est très brièvement, de M. Lombroso, ayant dit de lui depuis longtemps, dans mes précédents écrits, tout ce que j'avais à dire en bien et en mal. Il n'a pas non plus été l'unique préoccupation des autres congressistes. Observons, à ce sujet, qu'on peut juger une Chambre d'après ses votes, mais non un Congrès d'après ses « résolutions ». A la différence des assemblées politiques, les assemblées scientifiques ont bien plus d'importance par leurs discussions que par leurs décisions, résumé en général assez pâle et fort inexact de leurs véritables résultats. Le caractère dominant du Congrès de Bruxelles a été, en somme, d'accentuer les tendances de celui de Paris et d'appeler au secours de la « criminologie » naissante plutôt les aliénistes que les anthropologistes proprement dits, d'une part, et, d'autre part, plutôt les sociologistes que les juristes.

On aurait, certes, pu se dispenser de revenir sur le *type criminel* de M. Lombroso. C'est une question véritablement épuisée et que M. Sorel aura de la peine à rouvrir, après la montagne de brochures et de livres polyglottes qu'elle a soulevée. On l'y a traitée pourtant, et il a bien pu se faire, je l'accorde, que, parmi les adversaires du célèbre professeur de Turin, plusieurs ne l'aient pas parfaitement compris. La faute en est à lui-même, à ses contradictions multiples et fébriles, à l'agitation de sa pensée ondoyante et insaisissable. Que ne venait-il s'expliquer lui-même devant le Congrès où on l'appelait? Mais, si on l'a parfois mal entendu, ce n'est pas en amoindrissant, c'est en exagérant la portée de ses idées. Le problème *lombrosien*, après tout, n'est qu'une minime partie du problème criminel. Rappelons, pour mémoire, l'étendue de ce dernier. Il est clair que l'explication vraie et complète d'un crime quelconque, comme celle d'un acte important quelconque de la vie sociale, doit être demandée à la rencontre et à la combinaison de ces deux sortes de causes : 1° des dispositions naturelles, une « vocation » résultant de la constitution cérébrale et corporelle de l'agent, tel qu'il s'est développé dans son milieu physique; 2° des influences ambiantes, domestiques, religieuses, professionnelles, économiques, etc., émanées du milieu social. Il est clair, par suite, que la tâche à accomplir doit se diviser en deux, les uns étudiant plus spécialement le côté biologique, les autres l'aspect sociologique du sujet, et que ces deux spécialités, loin d'être rivales, sont auxiliaires et complémentaires. M. Lombroso s'est voué à la première (1), comme

(1) Je ne veux pourtant pas, même par esprit de représailles, méconnaître le sociologue qu'il y a en lui, et qui se révèle çà et là, assez profond par échappées, surtout dans son *Delitto politico*.

tant d'autres médecins légistes, aliénistes, anthropologistes qui l'ont précédé. Seulement il a cru, — et cette idée-mère, cette conviction initiale, longtemps absorbante et exclusive, n'a jamais cessé de le hanter, — il a cru et affirmé que les vocations perverses dont il s'agissait de pénétrer l'origine et de suivre l'évolution se rattachaient étroitement à des malformations corporelles, symptômes extérieurs d'un mal interne, signalement lisible à l'œil subtil d'un expert, je ne dis pas à celui du premier policier venu. C'est là, au milieu de beaucoup d'autres vues empruntées à droite et à gauche et hâtivement rassemblées, son point de vue spécial; c'est là le problème qu'il a eu le mérite, non pas de poser le premier, — car Gall et Lavater ne sont nullement des quantités négligeables, — mais de préciser et de creuser plus profondément que nul n'avait pu le faire avant lui. Son œuvre éminente, en effet, est d'avoir mis en usage tout ce que nos sciences ont d'instruments de précision, — statistique, photographie, thermomètre, dynamomètre, etc., etc., — pour serrer le plus près possible ce lien toujours entrevu, jamais saisi, entre la perversité de certaines personnes et l'anomalie de leurs traits ou de leurs fonctions physiques. On ne saurait assez louer ce qu'il a dépensé de persévérance et d'ingéniosité à éprouver la vérité de cette conjecture.

Eh bien, qu'a-t-il trouvé en fin de compte? Car, puisque M. Sorel nous parle à plusieurs reprises de ses « découvertes », il ne se peut qu'il n'ait pas trouvé quelque chose. Pas grand-chose cependant, si l'on en croit M. Lombroso lui-même, puisque les éléments de son fameux type, ou plutôt de son *atypie* criminelle, se rencontreraient à la fois chez les malfaiteurs-nés et chez de très honnêtes gens, en proportion moindre, il est vrai, chez ces derniers. Mais y a-t-il même lieu d'admettre cette différence ou toute cette différence proportionnelle? Il faut se tenir en garde contre les illusions d'optique imaginative d'un homme si enthousiaste. Par malheur pour les « lois découvertes » par lui, ses recherches ont été reprises, des savants de tout pays les ont contrôlées et, le plus souvent, leurs conclusions sont loin de s'accorder avec les siennes. Si la méthode lombrosienne eût été la vraie, le lien cherché entre les mauvais instincts et certaines particularités physiques se fût montré de plus en plus précis et rigoureux, au fur et à mesure qu'on l'aurait appliquée; mais, au contraire, il est devenu de plus en plus vague et indéterminé; ce qui prouve qu'on s'est trompé de voie. Tout le monde sent bien, malgré tout, comme on le sentait avant M. Lombroso, qu'il y a là *quelque chose*, mais quelque chose qui se dérobe aux investigateurs de son école. Or la question est de savoir *quelle chose* il y a. Il ne nous l'a pas dit. Ne parlons pas, si l'on veut, des travaux de ses adversaires, pas même de cette savante *Sociologia criminale* de M. Colajanni, qui a été une si terrible pierre d'achoppement pour sa doctrine. Mais ses élèves mêmes ont dû reconnaître la triste vérité: je me bornerai à citer le livre si méthodique et si consciencieux de M. Marro (*I caratteri dei delinquenti*). Dans une brochure récente (1), — où il est curieux de voir, entre parenthèses, à quel point la question Lombroso paraît intéresser le patriotisme italien, — M. Bianchi, l'un des plus chauds lombrosiens, est forcé d'avouer que la doctrine du maître se réduit à une simple « intuition » impuissante à répondre aux critiques, parce que l'expérience « n'est pas encore parvenue à la confirmer ». (Voir p. 9; voir aussi p. 11, où Lombroso est rangé parmi les « littérateurs intuitifs ».)

Voilà, jusqu'ici, le bilan. Un résultat négatif, et c'est tout,

(1) Elle m'est décochée très poliment, du reste. (*Criminalisti francesi ed italiani, lettera aperta a G. Tarde*, per Bianchi; Torino, fratelli Bocca.) J'y ai répondu dans la dernière livraison des *Archives d'anthrop. crim.* de M. Lacassagne.

à ce point de vue du moins. Mais n'est-ce rien ? C'est beaucoup, au contraire, dans les sciences, où l'on joue souvent à qui perd gagne, où une erreur dissipée vaut presque une vérité démontrée et y achemine. A présent nous savons, — du moins, c'est l'avis général, — nous savons, ou nous avons de plus solides raisons de croire, que ce n'est pas dans la direction suivie jusqu'ici qu'il faut chercher le secret des causes *naturelles* du crime ; que ce secret git dans les profondeurs des tissus cérébraux, des cellules cérébrales, dans ce que le protoplasme peut-être a de plus mystérieux (1) ; que l'insuccès des mesures craniométriques à cet égard s'explique naturellement de la sorte, mais que c'est là un motif de plus d'avoir confiance dans les révélations que nous réserve dans l'avenir la connaissance plus approfondie des fonctions du cerveau, grâce surtout à ces médecins-psychologues qu'on appelle les aliénistes. En attendant, les sociologues doivent travailler, de leur côté, à la tâche qui leur incombe, sans oublier leur solidarité avec les travailleurs naturalistes, avec les Lombroso présents et futurs.

Ce qui a le plus manqué à M. Lombroso, c'est une bonne définition du crime. Précisément, M. Sorel, avec beaucoup de générosité, lui en prête une qui est excellente, mais qui est de son cru à lui, M. Sorel. On pourra feuilleter l'*Uomo delinquente* et les in-octavo suivants sans y rien trouver d'aussi net et d'aussi exact. Au demeurant, félicitons-nous de voir un Français prendre si chaudement la cause du grand chercheur d'outre-mont, au moment où tout le monde l'abandonne. C'est la meilleure manière de répondre à cette obligeante allégation, plusieurs fois reproduite (2), de M. Lombroso, que les Français et les Belges (il aurait pu ajouter les Anglais, les Allemands, les Russes, les Américains du Nord et du Sud...) ne sont pas mûrs pour ses idées et ne sauraient les comprendre, « pas plus qu'un daltonien n'est apte à percevoir la couleur rouge ». Le lombrosianisme, comme nous l'apprend un autre savant italien, étant « le seul article d'exportation scientifique » de sa patrie, on ne dira pas, j'espère, que nous avons élevé contre l'invasion de ce produit intéressant des barrières protectionnistes.

G. TARDE.

Je voudrais rectifier, seulement en ce qui me concerne, l'article de M. G. Sorel publié dans la *Revue* le 18 février.

M. Sorel, en effet, m'attribue, *entre guillemets*, une prétendue théorie que je n'ai jamais émise, à savoir : « que le crime est une chose évolutive ; que la loi morale évolue également ; qu'il est impossible de définir un type criminel, parce qu'on ignore ce qu'est le crime ».

Ces propositions ne représentent en rien la doctrine que j'ai opposée à celle de M. Lombroso dès le Congrès de Paris, en 1889. Elles sont extraites d'un simple compte rendu du Congrès de Bruxelles publié dans la *Revue scientifique* le 15 octobre 1892, et n'ont pu être dictées à l'auteur de ce

(1) Dans ma réponse à M. Bianchi, dont je viens de parler dans la note précédente, je montre le peu de vraisemblance laissé à l'hypothèse lombrosienne par les travaux les plus récents et les plus profonds des naturalistes darwiniens, tels que Weissmann, Geddes et Thompson, sur l'hérédité et la fécondation.

(2) Voir le *Corriere delle Sera*, de Milan, 1<sup>er</sup> septembre 1892. Voici le passage textuel : « Già prima del Congresso, io aveva a parecchi giornalisti francesi dichiarato che i belgi ed i francesi non erano maturati a queste nuove teorie e non le potevano comprendere, e si trovano quindi nella condizione dei daltonici che dovessero giudicare del color rosso. » Suivant M. Puglia (*Condizioni attuali del diritto penale* ; Catane, 1893, p. 47), l'explication est un peu différente : la France serait jalouse, et un *sentimento di vana gloria nazionale* inspirerait les critiques français. Et M. Puglia est un esprit froid et sérieux !

compte rendu que par une fausse interprétation de certains passages de mon rapport au Congrès. Sans faire un crime à M. Sorel de cette inexactitude, je suis obligé de la signaler pour éviter qu'elle ne se propage. L. MANOUVRIER.

#### Le parasite du hanneton.

Jusqu'à présent, les essais de dissémination du *Botrytis tenella* ont été faits au moyen des vers blancs contaminés. M. H. Leizour, professeur départemental d'agriculture de la Mayenne, a voulu savoir si l'on pouvait avec avantage se servir du hanneton lui-même pour propager son parasite, et, à cet effet, il a institué les expériences suivantes, dont rend compte le *Journal d'agriculture pratique* ; ces expériences ont porté sur un grand nombre d'insectes répartis en quatre lots :

1<sup>o</sup> Une partie des insectes a été saupoudrée de spores sèches ;

2<sup>o</sup> D'autres ont été alimentés à l'aide de feuilles et de jeunes bourgeons de chêne préalablement saupoudrés de spores sèches ;

3<sup>o</sup> Une autre catégorie a reçu, comme nourriture, des feuilles et des jeunes bourgeons arrosés à l'aide d'eau chargée de spores ;

4<sup>o</sup> Enfin, dans un dernier essai, les insectes ont été complètement mouillés à l'aide d'eau dans laquelle on avait délayé des spores et du blanc d'œuf.

Tous les insectes ont été placés dans des caisses contenant 0<sup>m</sup>,30 d'épaisseur de terre meuble et recouvertes de cloches de verre permettant d'observer ce qui se passait à l'intérieur. Les provisions ont été régulièrement renouvelées tous les matins et pendant plusieurs jours ; les insectes, bien qu'en captivité, ont vécu comme en liberté, ont mangé de bon appétit et se sont accouplés.

Les trois premiers essais n'ont pas donné de résultats satisfaisants. Il en a été autrement du quatrième, celui dans lequel les insectes ont été complètement mouillés : au bout de vingt-cinq jours, 100 pour 100 des hannetons étaient contaminés.

« Toutes les femelles, écrit M. Leizour, sont descendues dans la terre, quelques-unes ont même pu pénétrer jusqu'au fond des caisses, c'est-à-dire à 0<sup>m</sup>,30 de profondeur, mais toutes n'ont pas eu la force de commencer leur ponte et aucune ne l'a terminée. Nous n'avons constaté que 27 œufs dans la ponte la plus nombreuse, et la femelle qui l'avait faite était moisie sur ses œufs. C'était, d'ailleurs, le cas de la plupart, et les plus intrépides n'avaient pu s'écarter que de quelques centimètres de leur ponte.

« Tous les mâles sont tombés sur la terre de la caisse et se sont, peu après, recouverts de la moisissure caractéristique.

« Il résulte de ces essais et de ceux qui ont été effectués par quelques-uns de nos correspondants, que la contamination du hanneton est infiniment plus assurée et plus expéditive que celle de sa larve.

« Cette facilité mettra entre les mains de ceux qui le voudront, au printemps prochain, un moyen de répandre à profusion le *Botrytis tenella* sur toutes les terres envahies par le hanneton. Il suffira pour cela, lorsque le hannetonage sera terminé, car nous répétons que c'est par là qu'il faudra commencer, de préparer dans un vase quelconque, facile à transporter, un seau en bois, par exemple, de l'eau dans laquelle on aura fouetté ensemble le produit de un ou deux tubes de culture et deux ou trois blancs d'œufs, de se promener sur les terres avec ce liquide et d'y plonger, de distance en distance, des poignées d'insectes, dont il n'y aura pas lieu de se préoccuper ensuite. Ils sortiront eux-mêmes